

Dossier Projet

1^{er} Dépôt

1^{er} dépôt du dossier projet

Vous devez déposer dans cet espace la **première version de votre dossier projet**. Cette version est un entraînement et n'est pas notée. Vous recevrez en déposant cette version un premier retour de l'un de vos formateurs avec des axes d'amélioration. Ce dépôt n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé.

Pour vous aider, une méthodologie du Dossier Projet est disponible dans le module "Réussir mon TP Concepteur Développeur d'Applications" de votre médiathèque.

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

Le projet couvre obligatoirement les compétences suivantes :

Pour l'activité type 1 « Développer une application sécurisée » :

- Développer des interfaces utilisateur
- Développer des composants métier d'une application
- Contribuer à la gestion d'un projet informatique

Pour l'activité type 2 « Concevoir et développer une application sécurisée organisée en couches » :

- Analyser les besoins et maquetter une application
- Définir l'architecture logicielle d'une application
- Concevoir et mettre en place une base de données relationnelle
- Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL

Pour l'activité type 3 « Préparer le déploiement d'une application sécurisée » :

- Préparer et exécuter les plans de tests d'une application

Le projet donne lieu à une production complémentaire :

- Une présentation orale du projet, devant le jury, basée sur un support de présentation.

Contenu du dossier de projet

Le dossier de projet rend compte de l'ensemble des projets.

Hors page de garde, sommaire et annexes, le dossier projet comporte entre 40 et 60 pages au maximum, schémas et illustrations compris.

Les annexes comportent 40 pages au maximum.

Le plan de votre dossier projet va dépendre de si votre projet est basé sur une expérience en entreprise ou sur des projets réalisés pendant la formation.

Pour un projet réalisé en entreprise, le dossier projet suit le plan suivant :

- La liste des compétences mises en œuvre dans le cadre du projet ;
- Le cahier des charges ou l'expression des besoins du projet ;
- La présentation de l'entreprise et du service ;
- La gestion de projet (planning et suivi, environnement humain, objectifs de qualité) ;
- Les spécifications fonctionnelles du projet élaboré par le candidat :
 - Les contraintes du projet et livrables attendus ;
 - L'architecture logicielle du projet ;
 - Les maquettes et enchaînement des maquettes ;
 - Le modèle entités-associations et modèle physique de la base de données ;
 - Le script de création ou de modification de la base de données ;
 - Le diagramme du comportement des fonctionnalités de type cas d'utilisations ;
 - Le diagramme du détail des cas d'utilisations les plus significatifs de type diagramme de séquence.
- Les spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité ;
- Les réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs, les arguments qui ont conduit à ses choix, y compris pour la sécurité :
 - Les captures d'écran d'interfaces utilisateur et le code correspondant;
 - Des extraits de code de composants métier ;
 - Des extraits de code de composants d'accès aux données ;
 - Des extraits de code d'autres composants (contrôleurs, utilitaires...).
- La présentation d'éléments de sécurité de l'application ;
- La présentation du plan de tests ;
- La présentation d'un jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels ;

- La description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité, description des vulnérabilités éventuellement trouvées et des failles potentiellement corrigées.

Les annexes du dossier comportent les éléments de la fonctionnalité la plus représentative du projet ou des projets réalisés en entreprise :

- Les maquettes des interfaces utilisateur ;
- Les captures d'écrans d'interfaces utilisateurs et le code correspondant ;
- Le code de composants métier les plus significatifs ;
- Le code de composants d'accès aux données les plus significatifs ;
- Le code d'autres composants (contrôleurs, utilitaires...).

Pour les projets réalisés pendant la formation, le dossier projet suit le plan suivant :

- La liste des compétences mises en œuvre dans le cadre du projet ;
- L'expression des besoins du projet pour définir les objectifs et les limites du projet ;
- L'environnement technique ;
- Les réalisations permettant la mise en œuvre des compétences.

Nos experts vous guident et annotent votre Dossier Projet mais ne vous attribuent pas de note.